



© Ville de Bourg-Saint-Andéol

# Anticiper et préparer l'avenir : le SCoT, outil des transformations

Actes des deuxièmes  
Rencontres du SCoT Rhône  
Provence Baronnies

30 novembre 2022  
Bourg-Saint-Andéol



“

**Avec le SCoT, nous amorçons aujourd'hui le passage à l'acte pour construire de nouveaux modèles d'aménagement qui nous permettront de choisir pour ne pas subir.**

Lors des Rencontres du SCoT, il nous tient à cœur de vous rendre compte régulièrement des sujets émergents de nos travaux. Pour les Rencontres de 2022, il nous a paru évident de mettre les transformations au cœur des échanges. En effet, nous sommes face à des changements et des ruptures brutales. Leurs impacts nécessitent de procéder différemment.

Le futur SCoT est un outil qui doit répondre à ces grandes transformations. Il doit être un outil flexible pour s'adapter aux nouveaux besoins, être ancré dans son époque et dans son futur. Mais comment anticiper, se préparer, affronter alors que tout bouge très vite et que l'instabilité semble systémique : crise sanitaire, crise économique, crise climatique ?

A ce contexte d'instabilité, s'ajoute une actualité réglementaire lourde avec l'arrivée dans les débats de la loi climat et résilience et l'objectif Zéro Artificialisation Nette. Depuis le 22 août 2021, les territoires doivent intensifier la réduction de la consommation des terres agricoles ou naturelles. L'objectif est affiché : pouvoir justifier dans 10 ans une division par deux de la consommation d'espaces à l'échelle régionale. Nous souhaitons continuer à prendre part aux débats régionaux que le rythme de baisse de la consommation tienne compte des spécificités des territoires et de leurs projets de développement.

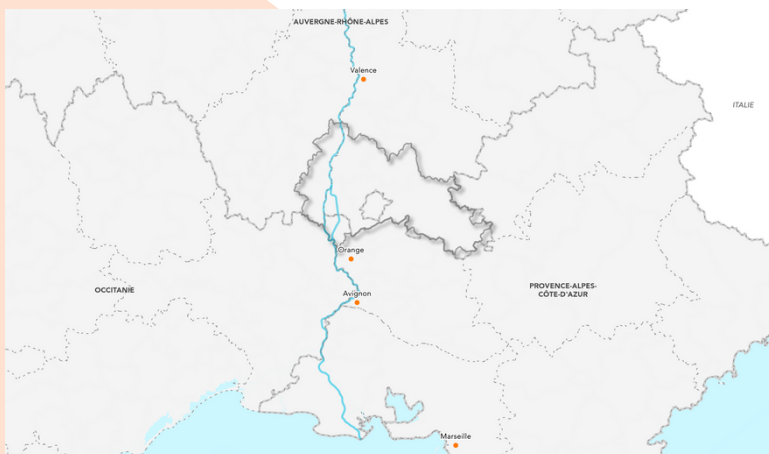
Nous voulons maintenir le pari que notre futur SCoT soit l'outil qui nous aide à atteindre l'objectif qui nous est assigné. L'anticipation est une obligation. La compréhension des phénomènes est une nécessité. C'est pour cela que nous avons voulu en faire le thème central de ces deuxièmes rencontres.

”

Merci pour votre participation à cette journée et aux autres à venir.

**Julien Cornillet, Président du SCoT Rhône Provence Baronnies**

## LE TERRITOIRE À PROXIMITÉ DE MÉTROPOLIS



Réalisation : SM Rhône Provence Baronnies



Tout au long de la rencontre, les participants ont été invités à s'exprimer collectivement avec des cartons de couleur lors des moments d'échange

## RETOUR SUR 2022 : SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE, TRAVAUX EN COURS

La construction du SCoT a été officiellement engagée en avril 2021. Il s'agit du premier SCoT du territoire qui exprimera un projet politique nous projetant en 2050 : quel territoire voulons-nous demain ?

L'année 2022 a été dévolue à l'avancement de la rédaction et au partage du diagnostic territorial avec l'ensemble des acteurs territoriaux, institutionnels et professionnels. Le futur SCoT doit se nourrir le plus possible des visions de chacun, selon les spécificités des territoires. Pour cela, 4 commissions thématiques se sont réunies. Composées d'élus ces commissions sont pilotées chacune par les vice-présidents. Elles animent les réflexions et les ateliers nécessaires aux partages et à la détermination des enjeux prioritaires. Les élus sont en première ligne de la construction du SCoT. Cela favorisera l'appropriation du document.

L'année 2022 a également été celle des discussions au sein des conférences des SCoT mises en place à l'échelle régionale par la loi Climat et Résilience. Les débats et les discussions entre les SCoT des deux régions qui nous concernent ont aboutis en octobre à des contributions sur la mise en œuvre de l'objectif « zéro artificialisation nette ». Dans les prochains mois, les Régions vont modifier leurs Schéma d'aménagement et c'est à ce moment-là que nous connaissons réellement les règles du jeu sur nos territoires. Le fait de s'exprimer en tant que SCoT nous conduit à gagner en lisibilité et à avoir plus de poids à cette échelle interrégionale.

Afin d'avoir un SCoT qui soit le plus discuté possible, animé et vivant, plusieurs temps de concertation ont été organisés sur le terrain en 2022 avec les acteurs et les partenaires : atelier sur la biodiversité et le pastoralisme à Châteauneuf-de-Bordette ; SCoT Bus Tour : visite de sites à enjeux environnementaux.

## DE MULTIPLES ACTEURS CONVIÉS AUTOUR DU SCoT

Concernés par 177 communes, 8 EPCI, 3 Départements et 2 Régions, les acteurs concernés par le SCoT sont nombreux qu'ils soient institutionnels, consulaires et associatifs. Ce sont plus de 150 personnes qui ont participé aux Deuxièmes Rencontres.

La représentativité géographique du territoire (intercommunale, départementale et régionale) était au rendez-vous, avec une majorité d'élus locaux, mais aussi de nombreux institutionnels, personnes publiques associées, techniciens, agents territoriaux et SCoT limitrophes. La grande majorité avait déjà entendu parler du SCoT avant cette journée et nombreux d'entre eux ont déjà participé à au moins une réunion organisée par « le SCoT ».

## LES TRANSFORMATIONS « TERRITORIALES »

### La ressource en eau : une condition majeure à prendre en compte dans les projets de développement

Face à la hausse des épisodes caniculaires, de sécheresses et des déficits chroniques, la qualité et la disponibilité de la ressource en eau sont des sujets majeurs et stratégiques. La ressource en eau est souvent un sujet premier qui ouvre de nombreux débats dans le cadre des travaux du SCoT. Au-delà de la gestion de crise, un des défis du SCoT à l'horizon 2050 est la reconstitution de la ressource pour ne pas creuser davantage le déficit des générations à venir.

Pour répondre à cet enjeu, qui dépasse l'action seule du SCoT, le diagnostic environnemental en cours de réalisation tente de donner une vue d'ensemble de la ressource en eau sur le grand périmètre du SCoT concerné par 9 bassins versants et pas moins de 109 gestionnaires de l'eau potable.

La question de l'eau résonne avec des enjeux de gouvernance, de cohérence et de solidarité territoriale. Aujourd'hui, elle conditionne déjà des écosystèmes naturels du territoire (zones humide, ripisylves). Demain, elle conditionnera les projets de développement. Il s'agit de tenir compte de la disponibilité de la ressource dans les prévisions de développement démographique, économique, agricole, etc. C'est le travail du SCoT d'œuvrer pour mettre en adéquation les perspectives de développement et les disponibilités à très long terme de la ressource.

Nous aurons à nous poser des questions essentielles sur le développement des pôles les plus structurants : Si ces pôles n'ont plus suffisamment d'eau demain, faut-il en faire des supports de développement ? Comment combler les carences ? Faut-il chercher à se réorienter vers d'autres pôles suffisamment alimentés en eau ?



### LE POINT DE VUE DE DAVID LESTOUX

#### Les circuits-courts

A l'ère des circuits-courts, comment répondre aux besoins alimentaires ? La ville des longues distances ne correspond pas à la génération Z et aux personnes âgées. Il est nécessaire de rapprocher les services et équipements des populations, plutôt que d'agir sur l'accélération des déplacements et l'éloignement de l'offre.

### L'agriculture et l'alimentation : des enjeux d'avenir et de résilience

L'agriculture est un sujet transversal et stratégique. Elle est un secteur qui connaît de profondes mutations : la récurrence des épisodes de sécheresse et de gels ; les besoins d'irrigation et la raréfaction de la ressource en eau ; la baisse de la surface agricole et les difficultés de transmission du fait du vieillissement des exploitants agricoles. Support d'une économie et d'une identité territoriale incontestable, le développement des filières agricoles est un enjeu important du SCoT notamment par la préservation des terres agricoles stratégiques pour le maintien des exploitations.

L'évolution des pratiques agricoles sur le territoire est aussi essentielle dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Le futur SCoT se voudra un outil qui permettra, aux côtés des Projets alimentaires territoriaux portés par le EPCI, d'accompagner le développement d'une agriculture de proximité notamment en préservant les supports d'une agriculture utile au développement de systèmes alimentaires territoriaux.



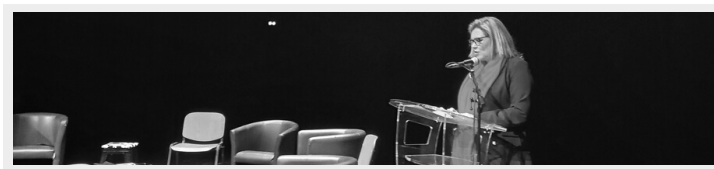
### Les filières économiques locales : des marqueurs territoriaux en mutation

Un premier diagnostic économique a été posé par les chambres consulaires de la Drôme, de l'Ardèche et de Vaucluse. Ces diagnostics montrent que le territoire du SCoT est dynamique en termes de création d'entreprises (+24,8% par rapport à 2017), majoritairement des petites et très petites entreprises. Trois grands enjeux se dégagent en matière économique :

- le recrutement et l'attractivité du territoire pour l'accueil durable de nouveaux actifs,
- la transmission d'entreprise face au vieillissement des entrepreneurs,
- l'approvisionnement face aux contextes de crises globales et la hausse du coût des matières premières.

Des mutations "de fond" sont aussi à l'œuvre concernant nos modes de consommation et nos conditions de travail : le poids de la logistique (e-commerce), le recours au télétravail, l'appétence pour les produits locaux et les circuits-courts, le tourisme "déconnecté"... Les filières économiques se construiront différemment demain avec de nouveaux besoins et de nouvelles organisations territoriales à bâtir.

Des projets d'envergure régionale et nationale induiront une arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles activités économiques, notamment avec l'arrivée d'une nouvelle halte TGV Montélimar-Portes de Provence et de futur(s) EPR.



## DES TRANSFORMATIONS LIÉES À LA FAÇON D'HABITER LE TERRITOIRE

**L'habitat : une offre de logements à adapter aux besoins et aux profils des habitants**

Assurer les parcours résidentiels pour l'ensemble des habitants, quelques soient leurs revenus, leurs conditions sociales, leur âge ou encore leur composition familiale est un enjeu majeur pour le territoire. Il s'agit d'offrir tout au long de la vie d'une personne, des logements en adéquation avec ses besoins location, accession à la propriété, petit logement, individuels, collectifs, prix ...

Les premiers résultats du diagnostic nous amènent à nous questionner sur la marche à suivre et à enclencher pour faire évoluer l'offre de logements et le modèle d'habitat de demain dans nos territoires.

Face aux mutations sociétales, les caractéristiques du parc de logements dominées par le pavillon individuel ne permettent pas d'assurer l'ensemble du parcours résidentiel. En effet, la population est composée d'une majorité de petits ménages (personne seule et couple sans enfant) aux revenus modestes. Près des ¾ des logements sont de grande taille et le modèle dominant reste en faveur de la maison individuelle (60% des projets de constructions neuves autorisés en 2019).

S'ajoute à ce constat la forte croissance des résidences secondaires et touristiques qui déséquilibre le marché immobilier local, la pression foncière induite par les opérations neuves en extension et la concurrence entre les résidences principales et secondaires qui semble s'être accélérée par suite de la pandémie Covid.

**La remobilisation du parc de logements vacants : un difficile travail d'identification**

L'enjeu de baisse de la consommation d'espace par l'urbanisation passera en partie par la remobilisation du parc de logements existants. La connaissance du parc de logements vacants est au cœur de la problématique. Aujourd'hui, aucune base de données n'est suffisamment solide pour remplacer un travail de terrain précis qui permettra d'évaluer le réel potentiel de la remobilisation.

Les statistiques sur la vacance sont à consolider, car elles ne permettent pas toujours de refléter les réalités de terrain et d'analyser les mutations sociologiques à l'œuvre dans nos territoires. A l'heure du ZAN, des documents d'urbanismes portent la volonté de remobiliser des logements vacants, ce qui nécessite d'avoir connaissance sur son territoire du nombre de logements vacants.



5 613

LOGEMENTS DU PARC PRIVÉ DÉCLARÉS VACANTS DEPUIS 2 ANS OU PLUS (2019)

**Le vieillissement de la population : un enjeu déterminant pour le territoire**

La population du territoire est relativement âgée et le phénomène de vieillissement tend à s'accélérer : 30 % de la population a plus de 60 ans aujourd'hui, en 2050 ce sera près de 40 % (les 30-59 ans d'aujourd'hui). Le vieillissement de la population engendrera un besoin croissant en équipements et services et sur leur accessibilité et proximité (équipements de santé et offre de soins, activités tournées vers les loisirs et les services à la population). Ce phénomène engendre aussi un besoin croissant en nouveaux logements. Les premiers résultats de diagnostic montrent que l'offre de logements est inadaptée aux personnes âgées et à leurs besoins : une carence en petits logements est observable, notamment dans les espaces ruraux qui sont aussi les secteurs les plus vieillissants (10 % de T1 et T2).

**DESSINER DE NOUVELLES FORMES URBAINES EN 2050**

En 2050, l'artificialisation des terres agricoles ou naturelles sera stoppée. C'est une révolution des modèles d'aménagement qui s'engage et qui pose un nouveau regard sur nos manières de faire évoluer les villes et villages vers plus de densité. Cela va avoir un impact sur l'urbanisme, sur les paysages mais également dans les réponses apportées aux attentes individuelles des habitants. Aujourd'hui, le modèle pavillonnaire est majoritaire, demain, il sera l'exception.

Depuis la rentrée universitaire 2022, le Syndicat bénéficie d'un apport d'une équipe étudiante de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble. L'objectif étant d'amener une approche expérimentale et sociologique pour alimenter les réflexions du SCOT en s'interrogeant sur l'évolution des formes urbaines et leur acceptabilité dans un territoire à dominante rurale.



Etudiants de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble

**La santé : vers des choix d'urbanisme et d'aménagements plus favorables à la santé**

Face à d'importantes mutations qui sont à accompagner sur le territoire (vieillesse, hausse des températures...) et à des besoins croissants d'accès aux soins corrélés aux difficultés d'installation de nouveaux médecins et praticiens, le SCOT est un outil pour faciliter l'émergence d'un urbanisme favorable à la santé en développement des modèles d'aménagement qui préviennent de l'apparition de pathologie physique ou mentale. L'épisode pandémique a démontré le poids du cadre de vie sur notre état de santé, la qualité de vie et le bien-être des habitants : qualité de l'habitat, nature en ville, espace public confortable, des déplacements actifs, etc.



40 %

MÉDECINS GÉNÉRALISTES DE PLUS DE 60 ANS (2021)



+2,3 °C

STATION MÉTÉO DE MONTÉLIMAR (EN 60 ANS)



87 %

FLUX DOMICILE-TRAVAIL DES ACTIFS (2018)

**LE POINT DE VUE DE DAVID LESTOUX****La renaturation**

Au regard du dérèglement climatique et la hausse des températures, la renaturation et la végétalisation des espaces publics est indispensable. Comment développer un urbanisme qui rend nos villes et villages supportables lors des pics de chaleur ?

## DES TRANSFORMATIONS LIÉES À LA FAÇON D'HABITER LE TERRITOIRE

### Les équipements et services : une volonté de renforcer la proximité, la complémentarité des territoires et non les concurrence

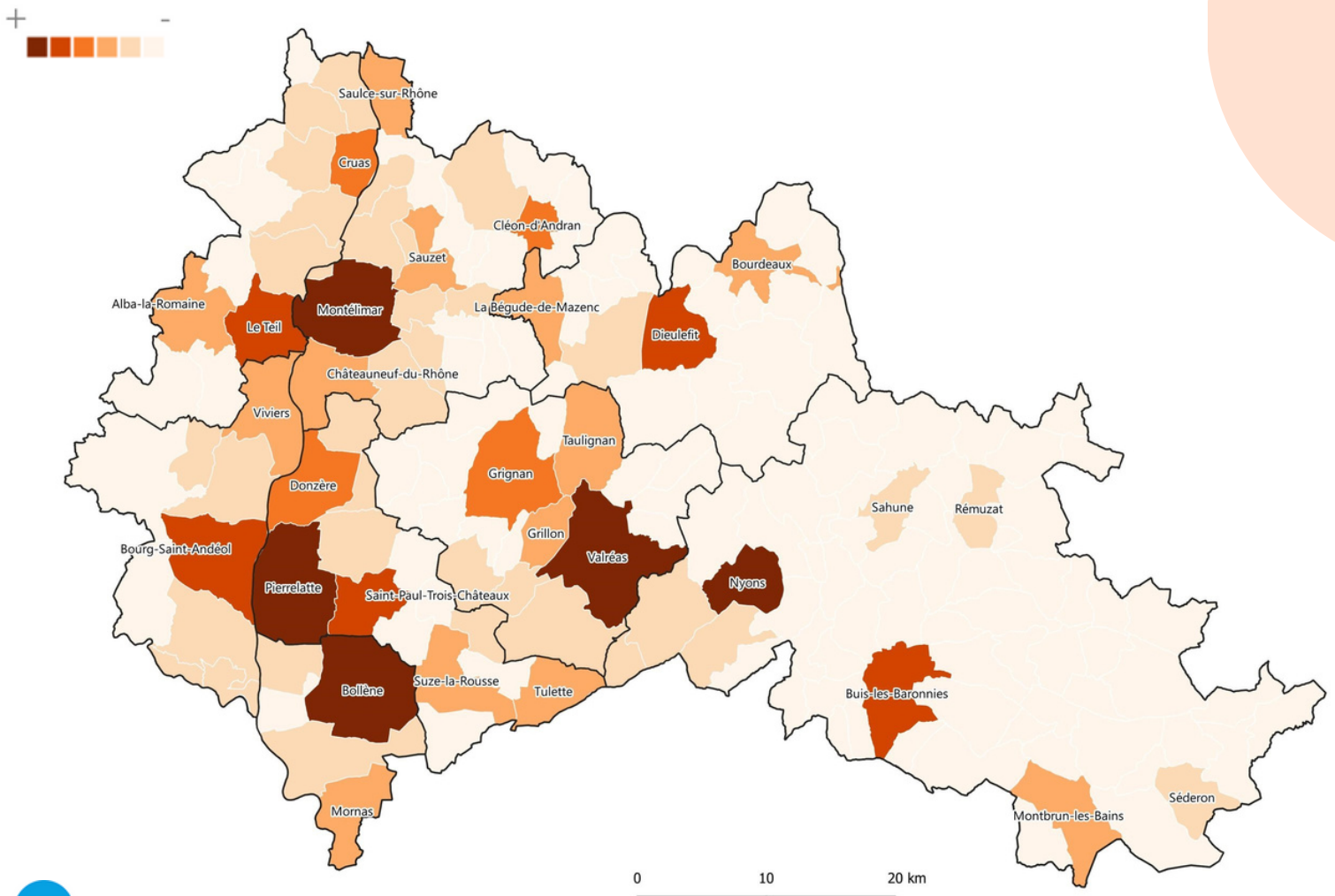
L'offre en services et équipements est confrontée à deux sujets majeurs demain : comment consolider l'armature des services d'un territoire qui compte à la fois des territoires ruraux enclavés et des secteurs urbains concurrentiels ? Quels sont les services essentiels à maintenir en proximité ? Pour quelles offres accepterons-nous de nous déplacer demain ? L'étude menée en 2022 a démontré que l'offre de services des communes reste relativement stable.

L'offre de proximité se fragilise sur les centres-villes de certaines communes structurantes de la vallée du Rhône, ce qui interroge la consolidation globale de l'offre de services. L'effort de dynamisation enclenché par les dispositifs « Cœurs de ville » et « Petites villes de demain » répondent à un enjeu à l'échelle du SCoT.

L'enclavement des territoires ruraux, la hausse du coût des déplacements, la baisse de la motorisation des ménages sont autant de faits qui engagent le futur SCoT sur la construction d'un territoire de la proximité. Il s'agit d'organiser le territoire pour faire en sorte que les habitants urbains, périurbains et ruraux aient accès à une offre de services de proximité complète en un quart d'heure. Aujourd'hui, 18 communes en frange du territoire ne sont pas comprises dans ces aires d'influences.



Degré de densité de services et équipements par commune



## PRÉPARER AUJOURD'HUI LE TERRITOIRE DE DEMAIN



David Lestoux, sociologue-urbaniste, est fondateur de l'agence « Lestoux & Associés : LA ! ». Depuis janvier 2022, il accompagne le territoire dans la conduite d'une étude sur le maillage de service et équipement essentiels. Il amène un regard sur l'offre actuelle et surtout sur les enjeux de demain. L'agence LA ! a réalisé le rapport national sur les centres-villes pour le compte du Ministère de la Cohésion Territoriale. Il accompagne plusieurs SCoT dans leurs réflexions prospectives. Lors de ces deuxièmes Rencontres, David Lestoux nous a proposé son regard pour comprendre les enjeux de transformation des territoires entre ville intensive, urbanisme réversible et nouvelles attentes.

**Les territoires face à de nombreux défis**

L'offre de territoire en matière de services devra prendre en compte les besoins des futurs actifs et les retraités de demain. Les deux générations cohabiteront avec chacun leurs besoins :

- l'attractivité des centralités comme lieu de vie, de consommation, de travail et de loisirs,
- l'émergence d'un nouveau modèle commercial, plus serviciel, plus digital, plus locavore qui va nécessiter de repenser les stratégies en matière de commerce,
- les enjeux d'un chrono-urbanisme qui réinterroge les temps d'accès et l'adaptation de l'ouverture des services aux nouveaux horaires de vie,
- les nouvelles technologies



TRANSFORMATION  
SOCIOLOGIQUE



TRANSFORMATION  
DIGITALE



TRANSFORMATION  
TERRITORIALE



TRANSFORMATION  
SERVICIELLE



TRANSFORMATION  
ÉCOLOGIQUE

**Le changement de modèle : repenser la cohésion sociale avec une nouvelle structure sociale**

L'aménagement du territoire induit des choix qui devront prendre en considération un modèle sociétal qui se transforme de manière radicale. La crise des Gilets Jaunes en 2018 est un exemple qui a mis en lumière le sentiment de relégation d'une partie de la société s'expliquant notamment par le phénomène de périurbanisation.

Le déséquilibre entre les classes sociales s'intensifie et les classes "moyennes", vers qui étaient tournées les principales politiques commerciales et servicielles, est en voie de disparition. Les choix d'aménagement qui devront être pris nécessiteront de connaître la cible pour pouvoir être véritablement efficace.

**Inventer l'aménagement commercial de demain**

La France a connu une croissance soutenue de surfaces commerciales. On constate d'ailleurs quasi systématiquement une décorrélation entre la croissance commerciale et la croissance démographique : les territoires ont produit plus de grandes surfaces qu'ils n'ont accueilli de population. Paradoxalement, la vente à distance et la montée en puissance de la digitale connaissent aussi une évolution notable. La cohabitation de ces deux tendances tend à créer un système où l'offre en surface est supérieure à la demande et aux besoins. Cela engage naturellement l'aménagement commercial sur une autre voie. La progression fulgurante de la vente à distance réclame d'anticiper les enjeux logistiques de demain. Il s'agira désormais d'organiser comment le commerce et des services se déplaceront vers les consommateurs et non plus l'inverse.



## PAROLES D'ÉLUS

« Le SCoT nous permettra-t-il d'exister à l'échelle des Régions alors même que nous sommes éloignés des métropoles ? Il faut que le SCoT puisse justifier pas uniquement du maintien mais du renforcement des services. »

**Un élu d'Ardèche Rhône Coiron**

« Il existe des mutations sociologiques à l'œuvre dans nos territoires, qu'ils soient urbains ou très ruraux, dont on ne mesure pas la rapidité. »

**Un élu des Baronnie en Drôme Provençale**

« La volonté de devenir une base forte de la santé pour le Sud de la Drôme, de l'Ardèche et du Nord Vaucluse dans une logique de complémentarité. »

**Un élu de Montélimar-Agglomération**

## COMMENT ACCOMPAGNER DES ZONES PÉRI-PHÉRIQUES ET RÉENCHANTER DES CENTRALITÉS POLYVALENTES ?

On l'a compris, demain, l'offre commerciale ne sera plus suffisante pour créer le flux et polariser l'attractivité des zones d'activités économiques. La baisse du besoin en surface commerciale va créer de l'immobilier disponible dont il faudra anticiper et accompagner la valorisation. La revitalisation des fonctions commerciales des centres-villes sera aussi déterminante à consolider en même temps que la proposition d'une gamme ouverte de services complémentaires : médicaux, loisirs, administrations, habitats, etc. Le réinvestissement des centralités est un des enjeux de demain, quel que soit l'échelle territoriale.

## PRÉPARER AUJOURD'HUI LE TERRITOIRE DE DEMAIN



### La métropolisation et l'hypermobilité : des nouveaux types de services à développer pour répondre à des actifs de plus en plus mobiles vers les pôles d'emplois extérieurs

Les territoires métropolitains occupent une place centrale dans l'aménagement du territoire français. Les métropoles concentrent les dynamiques sur les plans démographiques, économiques et servicielles. Les interconnexions indispensables entre les métropoles, les agglomérations et les territoires ruraux augmentent les besoins d'une société devenue, par la force des choses, « hypermobile ». La mobilité, et *a fortiori* la multimodalité, est un enjeu majeur pour le territoire, tant à l'échelle locale, que pour les liens aux territoires voisins. Demain, les nouveaux secteurs stratégiques de développement seront ceux connectés : autour des gares ferroviaires, routières et fluviales, des aires de covoiturage.



### Le développement du digital : une accélération de la "déterritorialisation" du commerce physique

Le recours au digital est aujourd'hui omniprésent et quasiment un réflexe de consommation et d'accès aux services (réseaux sociaux, accès aux médias, banque en ligne, démarches administratives...). Symbole et moteur de la transformation numérique, le smartphone est progressivement devenu un 6ème sens indispensable à nos vies. Sa place dans l'espace public et dans les politiques de développement est devenue centrale en quelques années. L'innovation digitale évolue vite et impacte tous les secteurs de la vie quotidienne. Elle induit ainsi une autre forme de proximité qui demain ne sera plus uniquement physique mais aussi numérique et dématérialisée.


La trajectoire croissante du e-commerce crée un nouvel écosystème et bouleverse progressivement la place du commerce physique. La digitalisation accélère la "déterritorialisation" du commerce physique au regard de la hausse des ventes de produits de seconde main et d'occasion, la fin de la demande client (le digital permet davantage de satisfaire le consommateur), l'émergence de nouveaux temps sociaux... La baisse des mètres carrés commerciaux risque d'accroître les friches commerciales à réinvestir, de quartiers à réenchanter : comment ? par quel type de services ? par quelles qualités d'espaces publics ? les choix d'aménagement se situent ici.



## CALENDRIER


- **Pour bientôt ... | Finalisation de l'état des lieux**  
Études socles de la stratégie (lancement, poursuite et finalisation) : État initial de l'environnement, filières économiques locales, santé, mobilités et déplacements
- **A venir ... | Projet d'Aménagement Stratégique**  
Vision stratégique commune à définir répondant aux enjeux soulevés dans le diagnostic
- **Et ensuite ? | Document d'Orientation et d'Objectifs - Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique**  
Traduction réglementaire du SCoT
- **Dernière ligne droite ... | Finalisation des documents du SCoT**  
Approbation du SCoT

EAU  
2019

 9 bassins versants  
5 bassins versants en déséquilibre quantitatif

 49 % des masses d'eau superficielles en bon état écologique

 305 points de captage actifs  
8 captages prioritaires

 13 syndicats intercommunaux  
96 communes en gestion autonome de l'eau potable

 16 % des prélèvements dans les masses d'eau souterraines et superficielles pour l'alimentation en eau potable


AGRICULTURE  
2010-2020

 -18 % d'actifs agricoles

 -20 % d'exploitations

 +123 % d'exploitations en Agriculture Biologique  
8 AOC  
11 IGP


 4 Projets Alimentaires Territoriaux (120 communes)

 33 % de la commercialisation en circuit-court  
+96 % de commercialisation en circuit-court sur la CC Drôme Sud Provence

 25 % de la commercialisation en vente directe


ÉCONOMIE  
2017-2021

 12 490 établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés (fin 2021)  
+ 24,8 %

 50 % des établissements implantés sur deux EPCI (CA Montélimar-Agglomération et CC Drôme Sud Provence)

 60 % d'emplois présents

HABITAT  
2018

 30 % de 60 ans et plus  
40 % de 60 ans et plus en 2050


 64 % de couples sans enfant et de personnes seules


 20 615 € revenus annuels médians


 71 % de logements avec 4 pièces et plus

 60 % des constructions neuves : pavillons (2019)

SANTÉ

 1 200 professionnels de santé libéraux de premier recours (2021)  
+ 250 professionnels (+30 %) (2012-2021)

 + 12 800 bénéficiaires (2013-2018)

 9 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)  
2 centres de santé polyvalents (CSP)  
7 établissements hospitaliers

 87 % des actifs (flux domicile-travail) (2018)

 4 % parc privé potentiellement indigne (2018)

 2 % des déplacements domicile-travail (2018)